

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-2975

présenté par

Mme Stambach-Terreoir, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Infrastructures et services de transports	0	19 150 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	19 150 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Ecologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
<b>TOTAUX</b>	19 150 000	19 150 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, les député-es du groupe La France insoumise demandent une augmentation significative des crédits alloués à Météo-France, opérateur public crucial pour l'observation et la prévision météorologiques.

Météo-France joue un rôle vital en fournissant des données essentielles pour la sécurité des personnes et des biens, l'organisation des activités économiques, et l'anticipation des impacts du changement climatique. Cet établissement contribue aussi directement à l'élaboration des politiques publiques sur le climat et à la présence internationale de la France, notamment à travers sa participation aux travaux du GIEC.

Face à l'aggravation des événements climatiques extrêmes, il est plus que jamais indispensable de renforcer Météo-France. Pourtant, malgré une hausse budgétaire notable de 28 % en 2026 pour la météorologie, le Gouvernement ne prévoit aucune création nette de poste : le schéma d'emploi reste figé à 0 ETP entre 2025 et 2026. Cette contradiction est inacceptable.

Depuis 2017, ce sont 383 postes qui ont été supprimés à Météo-France, passant de 3 020 emplois à seulement 2 637 dans le PLF 2025. Cette destruction continue des effectifs affaiblit l'opérateur public, dégrade les conditions de travail — comme l'ont dénoncé les grèves de début 2024 — et limite sa capacité à répondre aux défis climatiques.

Les député·es LFI dénoncent ces coupes budgétaires dans un contexte où l'urgence écologique exige au contraire des moyens renforcés. Ils appellent à rétablir ces emplois supprimés et à investir massivement dans cet opérateur clé.

Considérant un coût moyen de 50 000 euros par emploi, les député·es LFI proposent de transférer 19,15 millions d'euros en crédits de paiement et autorisations d'engagement depuis l'action 52 « Transport aérien » du programme 203 « Infrastructures et services de transport » vers l'action 13 du programme 159 « Expertise, information géographique et météorologie ». Ils appellent le gouvernement à lever ce gage et à donner à Météo-France les moyens de ses missions, au service de la justice climatique et de la sécurité de toutes et tous.